

**Province de Québec
Municipalité de Chartierville**

Lundi 2 mai 2016

1. Ouverture de la séance :

Le maire Denis Dion ouvre la séance à 19 h 00.

Sont présents : les conseillers Louis Désy, Vanessa Faucher, Simon Lafrenière et Claude Sévigny. La secrétaire-trésorière Maryse Prud'homme est aussi présente.

Nouveaux élus : Guy Gilbert et Nathalie Guesneau

16-2674

2. Adoption de l'ordre du jour :

Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyé par Simon Lafrenière d'adopter l'ordre du jour, avec un ajout à l'item 7 :

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour.
3. Adoption des procès-verbaux du 4 avril 2016.
4. Adoption des revenus & dépenses.
5. Rapport du Maire
6. Rapport des comités *ad hoc*.
7. Informations, correspondance & demandes diverses :

- *Dépôt rapport financier 2015 (Raymond, Chabot, Grant, Thornton)*
- *Reddition des comptes – programme aide entretien réseau routier local*
- *Entente Croix Rouge Canadienne*
- *Adoption règlement 2016-01 (Imposition d'une taxe pour le financement centres d'urgence 9-1-1)*
- *Augmentation salaire opérateur niveleuse*
- *Adhésion 2016-2017 Conseil Sports Loisirs Estrie (CSLE) – nomination deux représentants*
- *Résolution – Révision du prix de location des salles*
- *Invitation Fondation Pauline Beaudry (organisme La Passerelle)*
- *Résolution – nomination nouvelle représentante CRSBPE (ajout)*

8. Période de questions.
9. Affaires nouvelles.
10. Levée de l'assemblée.

16-2675

3. Adoption du procès-verbal du 4 avril 2016:

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny d'adopter le procès-verbal mentionné en titre, tel que présenté. Adopté à l'unanimité.

16-2676

4. Adoption des revenus & dépenses :

Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Vanessa Faucher et résolu à l'unanimité d'adopter les revenus et dépenses, tels que décrits à la liste des autorisations de paiement pour la période du 1^{er} au 30 avril 2016, pour un total des dépenses d'une somme de 43 745,57 \$ et un total des revenus d'une somme de 95 774,37 \$.

5. Rapport du Maire :

M. le maire souhaite la bienvenue aux deux nouveaux conseillers, soit M. Guy Gilbert qui a été assermenté cet avant-midi et Mme Nathalie Guesneau qui sera assermentée après la réunion du Conseil.

M. Dion parle de la dernière réunion des maires à laquelle le projet de l'aéroport qui avait été discuté et qui devait coûter entre 5 500 \$ à 6 000 \$ sur 20 ans pour Chartierville a été revu à la baisse et devrait coûter environ 3 200 qui sera payé en deux versements \$; dû à ce changement beaucoup de municipalités vont aller de l'avant avec ce projet.

La Fondation Louis-Saint-Laurent organise un souper et c'est M. Jean-Pierre Briand, maire de Dudswell, qui a été nommé président d'honneur ; notre municipalité a acheté deux billets et les fonds de cette soirée sont remis aux personnes en difficulté de notre MRC.

M. Éric Charland est maintenant le nouveau technicien en informatique de la MRC ; il ne sera donc plus nécessaire de passer par les grosses firmes lors de problèmes.

M. Dion parle aussi de la révision à la baisse du prix de location des salles au Centre communautaire.

6. Rapport des comités ad hoc :

M. Louis Désy parle des travaux qui ont été faits sur nos routes ; pour les autres travaux suite à l'étude faite par l'organisme RAPPEL, ceux-ci seront exécutés dans les prochaines semaines.

Il y aura aussi à nouveau cette année l'achat de fleurs et le tout devrait être distribué vers la mi-juin.

M. Claude Sévigny parle de l'achat d'une enseigne pour annoncer nos attraits qui sera installée au cœur du village ; le comité de la contrée du massif est à préparer une carte et un guide des attraits qui sera distribué au début de juin ; un journal de la municipalité est en préparation, avec la collaboration de Sylvie Ménard et M. Sévigny invite les personnes intéressées à faire paraître des annonces ou à communiquer des renseignements importants.

Nous sommes aussi à la recherche de résidants du village intéressés à faire partie de notre comité consultatif d'urbanisme qui sert à faire des dérogations de règlements ; le comité qui existait n'était plus en règle et nous vous invitons à donner votre nom.

Mme Vanessa Faucher parle de la fête nationale qui se tiendra le samedi 25 juin avec jeux gonflables, terrain de pétanque, jeux de fer, feux d'artifice, feux de joie et aussi le marché aux puces.

Mme Nathalie Guesneau veut, pour sa part, remercier toutes les personnes qui ont votées pour elle ; comme elle était à l'extérieur les dernières semaines et que la machine à rumeur a été très active, elle en profite pour inviter les personnes qui se posent des questions à son sujet qu'elles peuvent la contacter en tout temps et qu'elle se fera un plaisir d'y répondre.

M. Simon Lafrenière remercie toutes les personnes qui ont participé à la partie de sucre le 23 avril dernier et souligne le travail de tous les bénévoles ; ce fut un succès. Il invite toutes les personnes qui ont des commentaires ou encore des suggestions de le contacter.

M. Guy Gilbert veut remercier toutes les personnes qui se sont déplacées pour venir voter. Il tient aussi à s'assurer de gagner le mandat qui lui a été donné au sein du conseil et d'apporter sa contribution à titre de conseiller.

7. Informations, correspondance & demandes diverses :

Dépôt rapport financier 2015 (Raymond, Chabot, Grant, Thornton) :

Le 28 mars dernier, Mme Francine Bergeron de Raymond Chabot est venue présenter les rapports financiers de la municipalité pour l'année 2015. Ces rapports sont disponibles au Bureau municipal pour consultation.

16-2677

- *Reddition des comptes – programme aide entretien réseau routier local :*
ATTENDU QUE le ministère des Transports a versé une compensation de 65 800 \$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2015 ;
ATTENDU QUE les compensations distribuées à la Municipalité visent l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité ;
ATTENDU QUE la présente résolution est accompagnée de l'**Annexe A** identifiant les interventions réalisées par la Municipalité sur les routes subventionnées ;
ATTENDU QU'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'**Annexe B** ou un **rapport spécial de vérification externe** dûment complété

POUR CES MOTIFS, sur une proposition de Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny, il est unanimement résolu et adopté que la municipalité de Chartierville informe le ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports de l'utilisation des compensations visant l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts, situés sur ces routes, dont la responsabilité incombe à la Municipalité, conformément aux objectifs du Programme d'aide à l'entretien du réseau routier local.

16-2678

- *Entente Croix Rouge Canadienne :*
Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Guy Gilbert de renouveler l'entente de Services aux sinistrés que la Municipalité de Chartierville doit signer avec la Croix-Rouge canadienne pour 2016-2017 et de verser la contribution de 150 \$.

- *Adoption règlement 2016-01 – Imposition d'une taxe pour le financement centres d'urgence 9-1-1):*
Considérant que l'entente sur un nouveau partenariat fiscal et financier conclue entre le Gouvernement du Québec et les municipalités prévoit la mise en place d'une mesure afin que tous les clients d'un service téléphonique soient tenus de contribuer au financement des centres d'urgences 9-1-1;

Considérant que cette mesure prendra la forme d'une taxe;

Considérant que le règlement n'a pas à être précédé d'un avis de motion;

Il est proposé par Simon Lafrenière, appuyé par Claude Sévigny et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 2016-01, lequel statue et ordonne :

ARTICLE 1 : DÉFINITIONS

Pour l'application du présent règlement, on entend par :

1° **Client** : une personne qui souscrit un service téléphonique dans un but autre que d'en effectuer de nouveau la fourniture à titre de fournisseur de services de télécommunication;

2° **Service téléphonique** : un service de télécommunication qui remplit les deux conditions suivantes :

a) il permet de composer le 9-1-1 pour joindre directement ou indirectement un centre d'urgence 9-1-1 offrant des services au Québec;

b) il est fourni, sur le territoire de la municipalité, par un fournisseur de services de télécommunication.

Lorsqu'un fournisseur de services de télécommunication réserve un de ses services téléphoniques pour sa propre utilisation, il est réputé, quant à ce service, un client visé au paragraphe 1° du premier alinéa.

Pour l'application du sous-paragraphe *b* du paragraphe 2° du premier alinéa, le service de télécommunication est réputé fourni sur le territoire de la municipalité lorsque le numéro de téléphone attribué au client pour l'utilisation du service comporte un indicatif régional du Québec.

ARTICLE 2 : DATE D'IMPOSITION

À compter du 1er août 2016 est imposée sur la fourniture d'un service téléphonique une taxe dont le montant est, pour chaque service téléphonique, de 0,46 \$ par mois par numéro de téléphone ou, dans le cas d'un service multiligne autre qu'un service Centrex, par ligne d'accès de départ.

ARTICLE 3 : MODALITÉS DE PAIEMENT

Le client doit payer la taxe pour chaque mois au cours duquel il reçoit, à un moment quelconque, un service téléphonique.

ARTICLE 4 : ENTRÉE EN VIGUEUR

Le présent règlement entre en vigueur à la date de la publication d'un avis à cet effet que le Ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire fait publier à la *Gazette officielle du Québec*.

- 16-2679** ➤ *Augmentation salaire opérateur niveleuse :*
Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Simon Lafrenière d'autoriser l'augmentation du salaire de l'opérateur de niveleuse, M. Nelson Descôteaux, à 17 \$ heure rétroactivement pour 2016. Adopté à l'unanimité.
- 16-2680** ➤ *Adhésion 2016-2017 Conseil Sports Loisirs Estrie (CSLE) et nomination de deux représentants :*
Il est proposé par Louis Désy, appuyé par Claude Sévigny d'autoriser la secrétaire-trésorière à faire parvenir au Conseil Sports Loisirs Estrie notre demande d'adhésion pour l'année 2016-2017, d'en acheminer le paiement au coût de 70 \$ et de nommer M. Simon Lafrenière et Mme Vanessa Faucher à titre de représentants de la municipalité de Chartierville. Adopté à l'unanimité.
- 16-2681** ➤ *Révision du prix de location des salles :*
Il est proposé par Vanessa Faucher, appuyée par Guy Gilbert d'autoriser la secrétaire-trésorière à modifier le prix de location des grandes salles de la municipalité aux coûts de 50 \$ par salle sans permis de boisson et de 100 \$ si un permis de boisson est demandé. Pour des funérailles, si la réservation est demandée pour un résidant de notre municipalité, la location est gratuite. Pour ce qui est de la location du pavillon des loisirs, le prix est de 150 \$.
- *Invitation Fondation Pauline Beaudry :*
La secrétaire-trésorière fait lecture d'une invitation de la Fondation Pauline Beaudry pour un souper bénéfique avec spectacle de magie du porte-parole Alain Choquette le 20 mai prochain au coût de 80\$ le billet. Tous les profits sont remis pour les besoins alimentaires des personnes démunies de la MRC du Haut-Saint-François.
- 16-2682** ➤ *Nomination nouvelle représentante CRSBPE :*
Il est proposé par Guy Gilbert, appuyé par Simon Lafrenière et résolu à l'unanimité que le Conseil municipal mandate Mme Vanessa Faucher à titre de représentante au Centre régional de services aux bibliothèques publiques de l'Estrie pour la bibliothèque municipale de Chartierville.

8. Période de questions :

9. Affaires nouvelles :

10. Levée de la séance :

16-2683

La séance est levée à 20h10 par Louis Désy sous la résolution 16-2683.

Denis Dion, maire

Maryse Prud'homme, secrétaire-trésorière